

Regards sur la pauvreté au Québec

Perceptions, attitudes et opinions de la population québécoise

Frédéric Bastien

Département de science politique
Université de Montréal

Normand Landry

Département des sciences humaines, lettres et communication
Université TÉLUQ

Août 2025

Cette recherche a été rendue possible grâce au financement et à l'appui des partenaires suivants :



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

CHAIRE
DE RECHERCHE
DU CANADA | ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET
DROITS HUMAINS



Chaire sur la démocratie,
le vivre-ensemble
et les valeurs communes
au Québec



Collectif pour un
Québec sans pauvreté



Commission
des droits
de la personne et
des droits de la jeunesse

UNIVERSITÉ
TÉLUQ



CÉCD
CSDC

CENTRE POUR L'ÉTUDE
DE LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE
CENTRE FOR THE STUDY
OF DEMOCRATIC CITIZENSHIP



GIREPS

GROUPE INTERUNIVERSITAIRE ET INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE
SUR L'EMPLOI, LA PAUVRETÉ ET LA PROTECTION SOCIALE

Présentation générale du sondage

L'**objectif général** de ce sondage est de rendre compte des perceptions, des attitudes et des opinions des Québécois à l'égard de la pauvreté. Il s'inscrit dans le cadre d'une recherche mettant en relation les représentations de la pauvreté véhiculées par les parlementaires, les médias, les organismes communautaires et l'opinion publique, y compris des personnes vivant en situation de pauvreté, de manière à faire émerger les perspectives, les discours et les argumentaires à l'égard de la pauvreté au Québec.

La **définition** que nous adoptons de la pauvreté est celle mise de l'avant par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 2002. Elle la définit comme la « condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société ». Cette recherche insiste sur la dimension économique de la pauvreté, mais elle saisit aussi ses autres dimensions : sociale, physique et culturelle.

Trois aspects des **attitudes des Québécois** sont décrits par cette enquête :

- La représentation de la pauvreté : qu'est-ce que la pauvreté et qui vit en situation de pauvreté ?
- L'importance de la pauvreté au Québec : est-ce un enjeu important, est-ce une condition répandue et comment a-t-elle évolué ?
- La responsabilité à l'égard de la pauvreté : quelles en sont les causes, qui sont les acteurs responsables de l'atténuer et quel est le degré d'adhésion à des mesures de réduction de la pauvreté ?

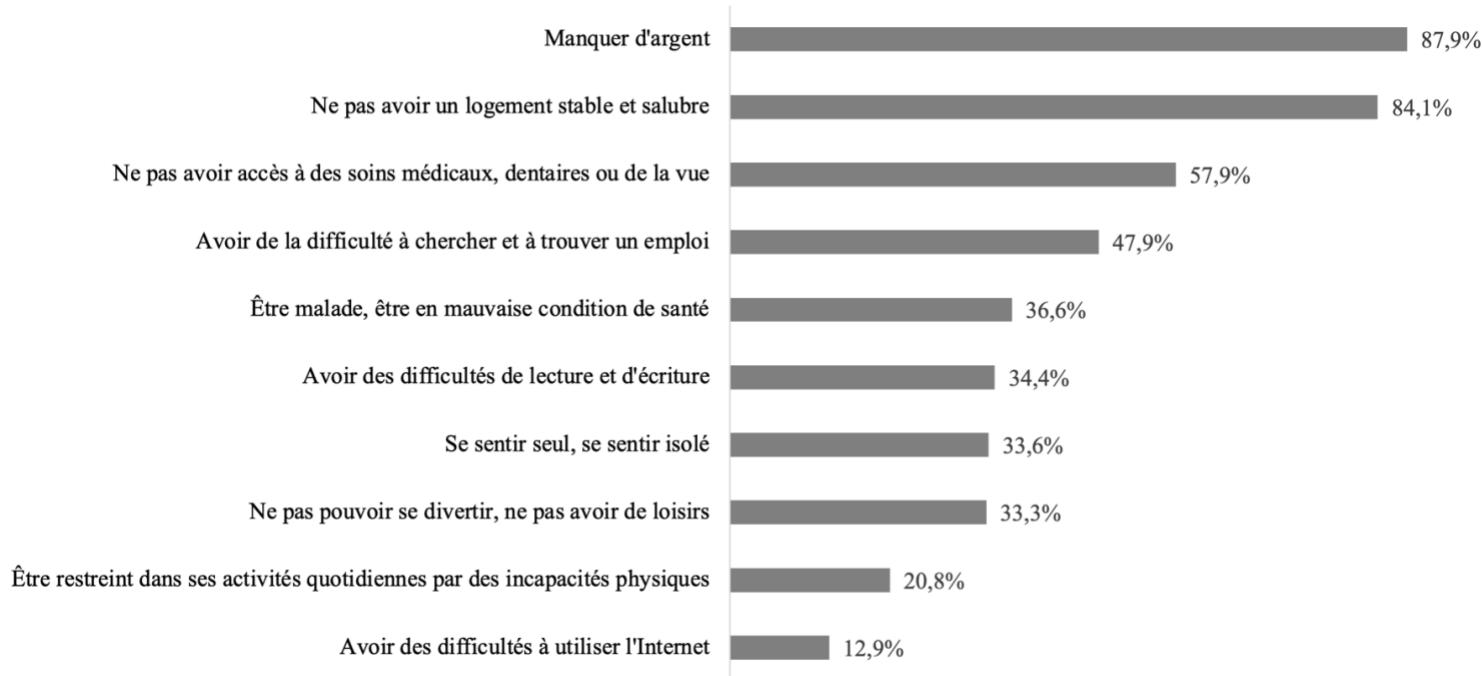
Les **résultats** indiquent que les Québécois ont une conception de la pauvreté reflétant d'abord et avant tout la dimension économique du phénomène. Leur estimation du revenu minimum nécessaire pour couvrir les besoins de base est, en moyenne, similaire à la mesure du « revenu viable » plutôt qu'au seuil de faible revenu basé sur la mesure du panier de consommation. Ils perçoivent une augmentation de la pauvreté depuis 10 ans au Québec. D'une manière générale, ils croient qu'elle s'explique surtout par des circonstances de vie difficiles et ils tiennent les gouvernements imputables d'atténuer ce phénomène. Toutefois, dans certaines circonstances, il leur arrive de tenir les individus en situation de pauvreté eux-mêmes responsables, en particulier lorsque ces derniers peuvent être perçus en contrôle de leur situation. À cet égard, ils ont des opinions contrastées quant aux groupes de personnes « méritants » de recevoir une aide publique et ils sont divisés sur la conditionnalité de cette aide.

Méthodologie

- Le sondage a été mené en ligne du 12 au 25 novembre 2024 par la firme Léger auprès d'un échantillon de 2002 répondants habitant au Québec, âgés de 18 ans ou plus, capables de compléter un questionnaire en français et ayant préalablement indiqué à la firme une préférence pour recevoir des questionnaires dans cette langue.
- L'échantillon a été généré de façon aléatoire à partir du panel constitué par Léger qui compte plus de 200 000 personnes du Québec. Une majorité de ces panélistes ont été recrutés au hasard par téléphone au fil des ans, environ un tiers l'ont été par des tierces parties ou dans le cadre de partenariats, et les autres sont des volontaires qui se sont inscrits via les plateformes numériques de Léger.
- En tout, 17 999 invitations ont été envoyées avec succès, par vagues plutôt qu'en une seule fois afin de maximiser la nature représentative de l'échantillon et d'appliquer des quotas relatifs au sexe, à l'âge et à la région des répondants. Les données ont ensuite été pondérées sur la base de ces mêmes critères pour les ajuster à la répartition de la population francophone au Québec. Puis, 9774 courriels de rappel ont été envoyés en deux vagues, les 16 et 19 novembre aux personnes incluses dans les premières vagues d'invitations. Ainsi, 2259 personnes ont cliqué sur l'invitation pour un taux de participation de 12,55 % (2259 / 17 999). Six personnes ont été déclarées non admissibles et 2002 ont complété le questionnaire, pour un taux de réponse de 11,1 % (2002 / (17 999 - 6)).
- La décision d'administrer le questionnaire en français seulement a été prise pour simplifier les opérations et en cohérence avec une enquête précédemment réalisée par une équipe menée par le même chercheur principal. Cette décision, combinée au fait que le sondage fut administré par la firme à des panélistes ayant manifesté une préférence pour recevoir des questionnaires en français, pose une limite à la représentativité de l'échantillon. Bien que certains énoncés de ce rapport fassent référence aux « Québécois » sans autre spécification, il est plus juste de dire que les données sont représentatives de la partie de la population québécoise pour qui la langue française est celle qu'ils utilisent et préfèrent utiliser dans leur vie quotidienne. En fait, 93,4 % des répondants ont indiqué qu'il s'agit de leur langue maternelle et ce pourcentage augmente à 97,4 % en ajoutant ceux qui ont mentionné plus d'une langue maternelle, dont le français.
- Dans le cadre de ce mandat, le rôle de Léger était de programmer le questionnaire de recherche sur la plateforme de sondages en ligne, d'assurer la collecte de données et de livrer une base de données complète. La conception du questionnaire et l'analyse des données ont été menées par l'équipe de recherche.

La représentation de la pauvreté au Québec

Parmi les éléments suivants, quels sont ceux que vous associez à la pauvreté ?



En moyenne, les participants à l'enquête ont associé 4,4 éléments à la pauvreté. Les aspects économiques sont ceux que les Québécois lui associent davantage : manquer d'argent (88 %) et ne pas avoir un logement stable et salubre (84 %) sont, de loin, les deux éléments sélectionnés le plus fréquemment. Les difficultés à chercher et trouver un emploi sont en quatrième position (48 %), tout juste derrière un accès insuffisant aux soins de santé, dentaires et de la vue (58 %). Avoir de mauvaises conditions de santé (37 %) ou connaître des incapacités physiques qui limitent les activités quotidiennes (21 %) sont des éléments moins souvent associés à la pauvreté. Les conditions culturelles, par exemple l'analphabétisme (34 %) et le manque de compétences numériques (13 %), sont également moins associées à la pauvreté, tout comme l'isolement social (34 %) et le manque de divertissements et de loisirs (33 %).

La représentation de la pauvreté au Québec

Lorsqu'il est question de pauvreté au Québec, à quel(s) groupe(s) de personnes pensez-vous spontanément ?

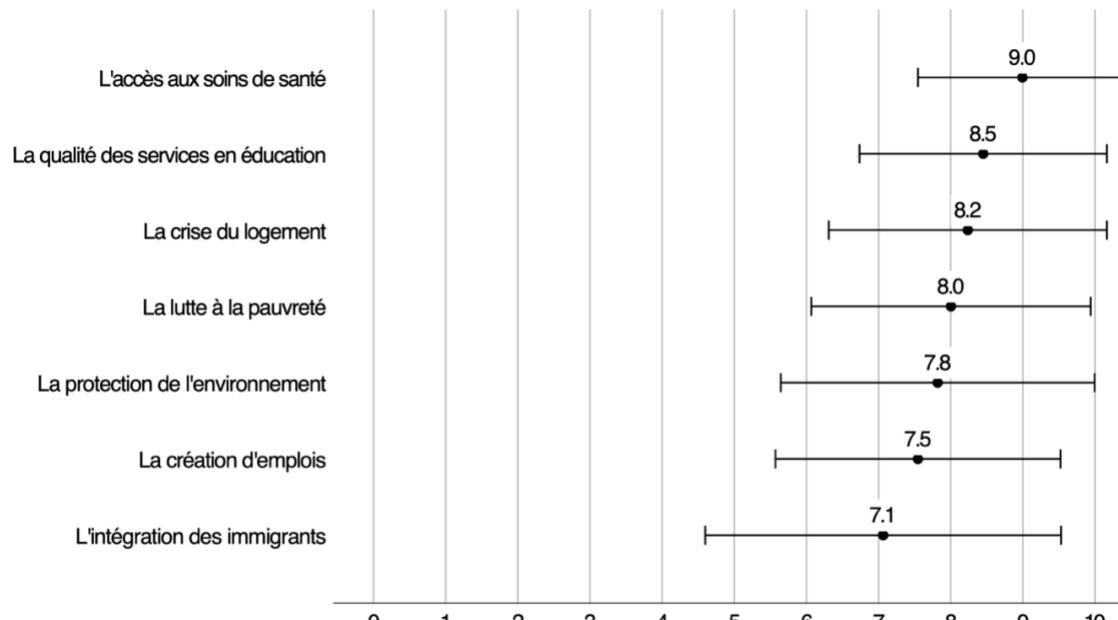
âgé âgée aide aîné ainé alcool alimentaire analphabète ans argent arrivant arriver assisté assurance autochtone banque base besoin bien-être bs cause célibataire chômage classe consommation convenablement déficience démunie difficulté drogue éducation éduquée emploi enfant étudiant faible famille femme gagne génération gouvernement groupe handicap handicapé handicapée homme illettré immigrante immigration immigré instruction intellectuelle itinérance itinérant itinérante jeune logement loger loyer malade maladie manger manque même mental mentale mère minimum minorité monde monoparental monoparentale moyen moyenne nourrir nouveau nouvel paie parent pauvre pauvreté payer pension physique précaire prestataire problème psychologique réfugié retraite revenu rue salaire sans-abri sans-emploi santé scolarisé scolarisée sdf seul seule situation social sociale société subvenir toxicomane travail travaillant travaille travaillent travailler travailleur trouble trouver vie vivant vivent vivre

Note : Nuage de mots généré avec l'outil *TagCrowd* et ajusté avec Canva, à partir des réponses à la question ouverte énoncée au-dessus de l'image. Les locutions communes sont ignorées. Les mots significatifs apparaissant au moins cinq fois sont inclus. Insensible aux majuscules et aux distinctions entre singulier et pluriel; les distinctions entre masculin et féminin ont été conservées.

La situation de pauvreté est plus spontanément associée à des personnes itinérantes, sans-abri et sans domicile fixe (SDF), aux personnes immigrantes, à des personnes âgées, à des familles — surtout des mères — monoparentales, aux gens gagnant le salaire minimum et à des personnes assistées sociales. Les personnes éprouvant des problèmes de santé physique ou mentale, de dépendance ou vivant en situation de handicap, celles éprouvant des problèmes de littératie et les autochtones, entre autres, sont moins souvent mentionnées par les répondants.

L'importance de l'enjeu de la pauvreté au Québec

Sur une échelle de 0 à 10, où 0 veut dire que vous trouvez cet enjeu pas du tout important et 10 veut dire que vous trouvez cet enjeu très important, quelle importance accordez-vous personnellement à chacun des enjeux suivants au Québec ?



Note: Chaque point indique une valeur moyenne et chaque trait illustre une étendue de plus et moins un écart-type.

La crise du logement — un enjeu que les Québécois associent de près à la pauvreté, comme on peut le voir à la page 3 — et la lutte à la pauvreté occupent les troisième et quatrième rang de ce classement, avec des scores moyens oscillant autour de 8 sur 10. L'accès aux soins de santé et la qualité des services en éducation occupent les deux premières positions. La population québécoise accorde un peu plus d'importance aux enjeux du logement et de la pauvreté qu'à ceux de la protection de l'environnement et, plus nettement, de la création d'emplois et de l'intégration des immigrants qui figurent aux deux derniers rangs. L'écart-type révèle que la dispersion des répondants autour du score moyen s'accroît légèrement en suivant le même ordre, passant de 1,5 point pour l'accès aux soins de santé (un enjeu dont l'importance fait davantage consensus) à 2,5 points pour l'intégration des nouveaux arrivants.

L'étendue de la pauvreté au Québec

Quel est selon vous le revenu annuel (après impôts et cotisations) nécessaire pour qu'une personne seule vivant au Québec puisse assurer minimalement ses besoins de base, comme se loger, se nourrir et se vêtir ? Et pour deux adultes et deux enfants ? Veuillez indiquer un montant annuel.

Selon vous, quel pourcentage des personnes seules habitant au Québec ont un revenu annuel inférieur à celui nécessaire pour combler leurs besoins de base ? Et parmi les familles de deux adultes et deux enfants ? Veuillez indiquer un pourcentage.

	Valeur moyenne	Écart-type
Estimation du revenu annuel nécessaire pour une personne seule	42 742 \$	18 272 \$
Estimation du revenu annuel nécessaire pour une famille de deux adultes et deux enfants	76 968 \$	30 710 \$
Estimation du pourcentage des personnes seules	43,8 %	21,2 points de pourcentage
Estimation du pourcentage des familles de deux adultes et deux enfants	42,4 %	20,1 points de pourcentage

Il existe plusieurs indicateurs de faible revenu et leur valeur varie selon divers paramètres, notamment la taille du ménage et la région habitée. À titre de comparaison, les [seuils de la mesure du panier de consommation \(MPC\)](#) calculés par **Statistique Canada** indiquent que le revenu nécessaire pour couvrir les besoins de base d'un ménage dans la région métropolitaine de recensement de Montréal en 2024 s'établissait à 24 600 \$ pour une personne seule et à 49 200 \$ pour une famille de quatre personnes.

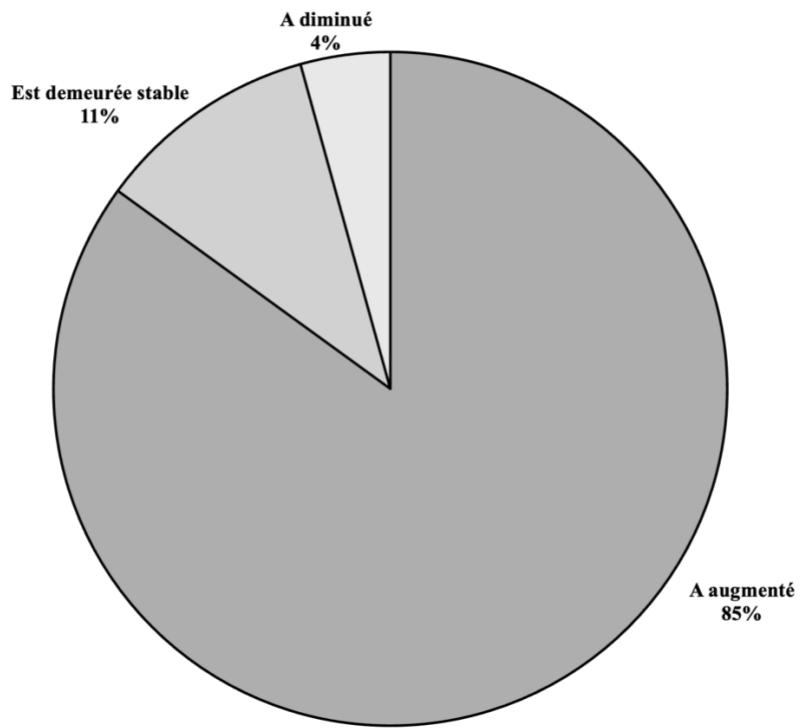
Selon l'organisme fédéral, le [pourcentage de personnes à faible revenu suivant la MPC](#) au Québec en 2023 était de 7,4 % pour l'ensemble de la population et de 20,8 % pour les personnes seules (« hors famille économique »).

De son côté, l'**Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)** calcule ce qu'est « le revenu disponible nécessaire pour vivre hors de la pauvreté ». L'organisme a établi que le [revenu viable en 2024](#) variait, pour une personne seule, entre 30 700 \$ et 43 600 \$ selon la région. Pour une famille de quatre personnes, ce revenu se situait entre 72 800 \$ et 86 600 \$.

Les Québécois ont une perception du revenu nécessaire pour répondre aux besoins de base supérieure aux seuils de faible revenu établis par Statistique Canada avec la mesure du panier de consommation, et qui rejoint plutôt le revenu viable calculé par l'IRIS. En moyenne, ils estiment qu'il faut un revenu annuel de 42 700 \$ pour une personne seule et de 77 000 \$ pour une famille de deux adultes et deux enfants. On remarque aussi des écarts importants quant à l'estimation de la proportion de Québécois dont le revenu annuel est inférieur au minimum nécessaire et les données de Statistique Canada. Toutes ces moyennes masquent cependant de fortes dispersions parmi les réponses des participants.

L'évolution de la pauvreté au Québec

Au Québec, croyez-vous que la pauvreté a diminué, est demeurée stable ou a augmenté au cours des 10 dernières années ?



Les données de Statistique Canada montrent que le [taux de faible revenu basé sur la mesure du panier de consommation](#) a diminué au Québec de 2015 à 2023 (dernière année disponible), passant de 13,5 % à 7,4 %. Cependant, il est en hausse par rapport au creux de 4,8 % observé en 2020.

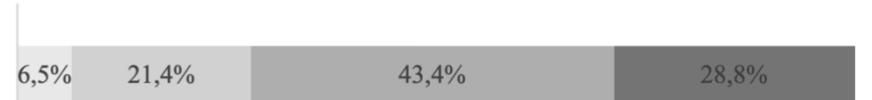
La perception selon laquelle la pauvreté aurait augmenté dans la province depuis une décennie est largement répandue, partagée par 85 % des répondants. Elle contraste avec certaines statistiques officielles. Il est possible que la perception des répondants soit davantage liée à l'évolution des années les plus récentes plutôt qu'à la dernière décennie, à des manifestations plus visibles de la pauvreté dans l'espace public, ou encore qu'elle soit le signe d'un manque de validité de certaines mesures utilisées par les pouvoirs publics.

Les causes potentiellement perçues de la pauvreté

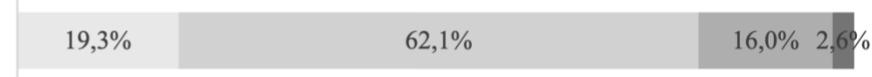
À quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt en désaccord ■ Tout à fait en désaccord

Une grande partie des personnes vivant en situation de pauvreté au Québec ne font pas assez d'efforts pour gagner un revenu suffisant.



Une grande partie des personnes vivant en situation de pauvreté au Québec font face à des circonstances de vie difficiles qui ne leur permettent pas de gagner un revenu suffisant.



La pauvreté au Québec s'explique en grande partie par le manque d'entraide au sein des familles et des communautés.



La pauvreté au Québec s'explique en grande partie par les entreprises qui font le choix de ne pas rémunérer suffisamment les personnes qu'elles emploient.



La pauvreté au Québec s'explique en grande partie par les gouvernements qui font le choix de ne pas offrir suffisamment de soutien aux personnes à faible revenu.

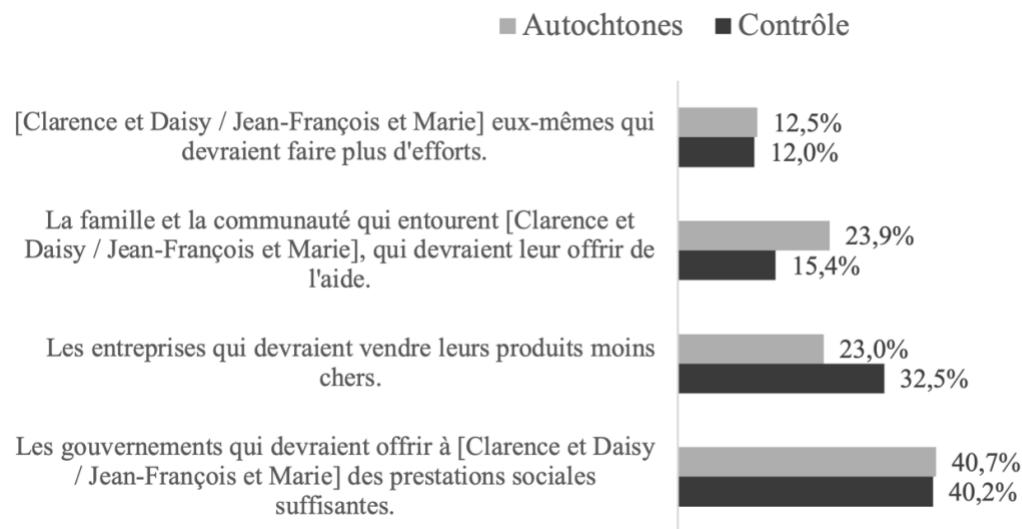


Faire face à des « circonstances de vie difficiles » est la cause à laquelle la plus grande proportion de Québécois adhère : 81 % sont plutôt ou tout à fait d'accord avec cet énoncé. À l'inverse, 72 % sont plutôt ou tout à fait en désaccord avec l'idée que la plupart des personnes en situation de pauvreté sont paresseuses et évitent de travailler. En revanche, ils sont divisés (entre 45 % à 55 % de répondants en accord et en désaccord) sur les trois autres énoncés consacrés au rôle des familles et communautés, des entreprises et des gouvernements.

La responsabilité selon l'identité des personnes en situation de pauvreté

Quatre portraits de personnes en situation de pauvreté ont été présentés aux répondants. Ces derniers étaient répartis aléatoirement en deux groupes, chacun recevant une version légèrement différente de ces portraits. [Les différences apparaissent entre crochets].

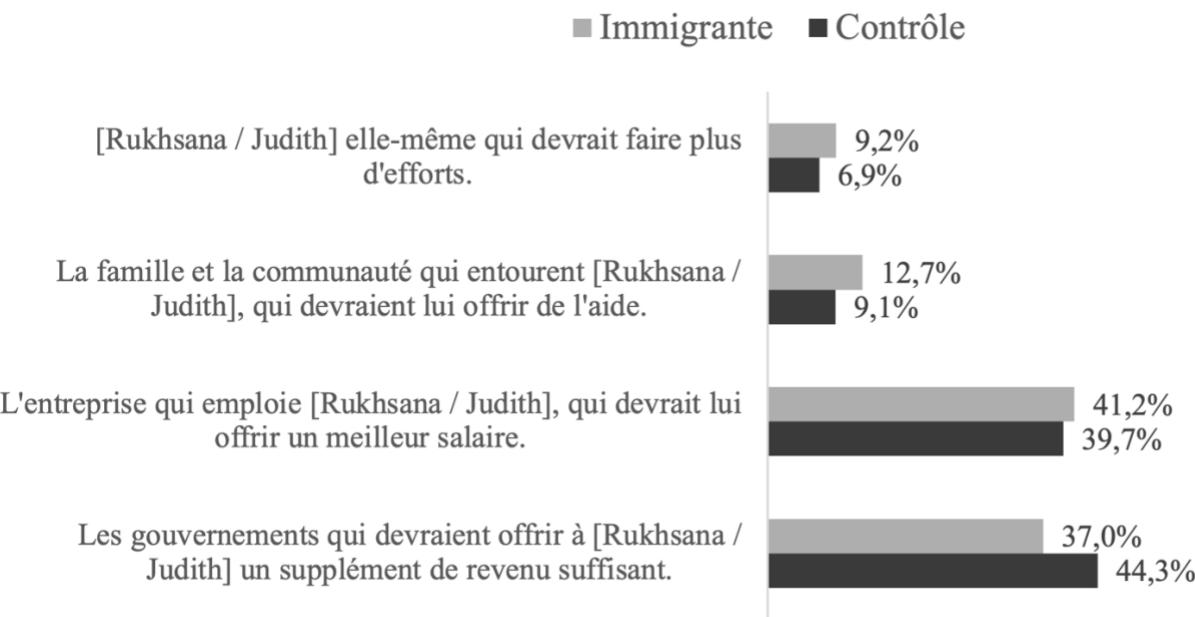
[Clarence et Daisy / Jean-François et Marie] sont un [couple autochtone / couple] qui habite [une réserve / un village] du nord du Québec et ils ont 3 enfants. En raison du prix élevé des aliments et de l'absence de service d'aide alimentaire à proximité de leur lieu de résidence, ils ne parviennent pas à se nourrir adéquatement. Selon vous, qui est principalement responsable de mettre fin à cette situation ?



Les répondants recevant le « traitement autochtone » sont plus nombreux que ceux dans la condition de contrôle à penser que la famille et la communauté qui entourent le couple du nord du Québec sont responsables de les aider à se nourrir adéquatement (24 % comparativement à 15 %) et moins nombreux à penser que c'est principalement aux entreprises à vendre leurs produits moins chers (23 % comparativement à 33 %). La modification de l'identité n'entraîne pas de différence quant à la responsabilité du couple ou celle des gouvernements.

La responsabilité selon l'identité des personnes en situation de pauvreté

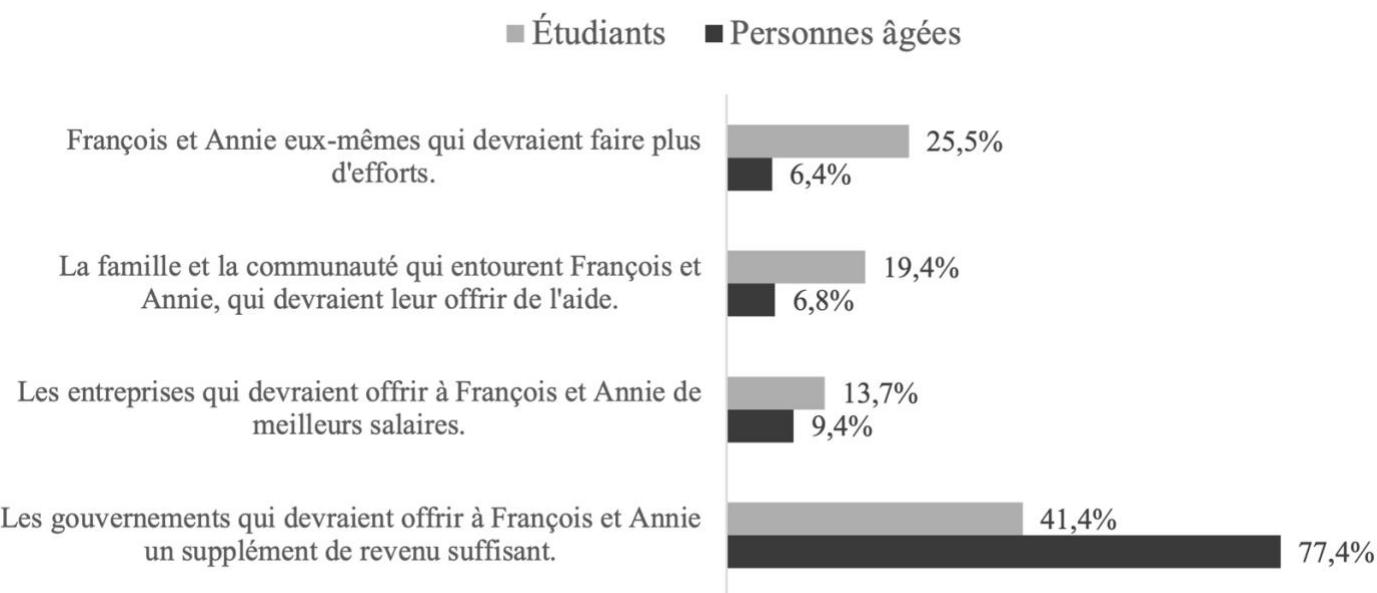
[Rukhsana / Judith] est une [immigrante pakistanaise / femme] de 28 ans qui vit seule avec ses deux enfants à Montréal. Elle travaille à temps plein comme préposée à l'entretien ménager mais son salaire ne lui permet pas d'assurer ses besoins de base et ceux de ses enfants. Selon vous, qui est principalement responsable de mettre fin à cette situation ?



Dans le cas de cette mère monoparentale ayant un emploi à temps plein peu rémunéré, les Québécois ont plus tendance à penser que l'amélioration de cette situation incombe principalement aux gouvernements lorsque la mère est prénommée Judith et que son origine n'est pas spécifiée (44 %) que dans le cas où il s'agit de Rukhsana, présentée comme une immigrante pakistanaise (37 %). Pour cette dernière, ils ont un peu plus tendance à penser que cette responsabilité revient aux autres acteurs. Ces différences en fonction de l'identité de la personne en situation de pauvreté sont cependant modestes comparativement à celles observées dans les deux portraits suivants où c'est plutôt le degré de contrôle perçu des personnes qui varie.

La responsabilité selon le degré de contrôle perçu des personnes en situation de pauvreté

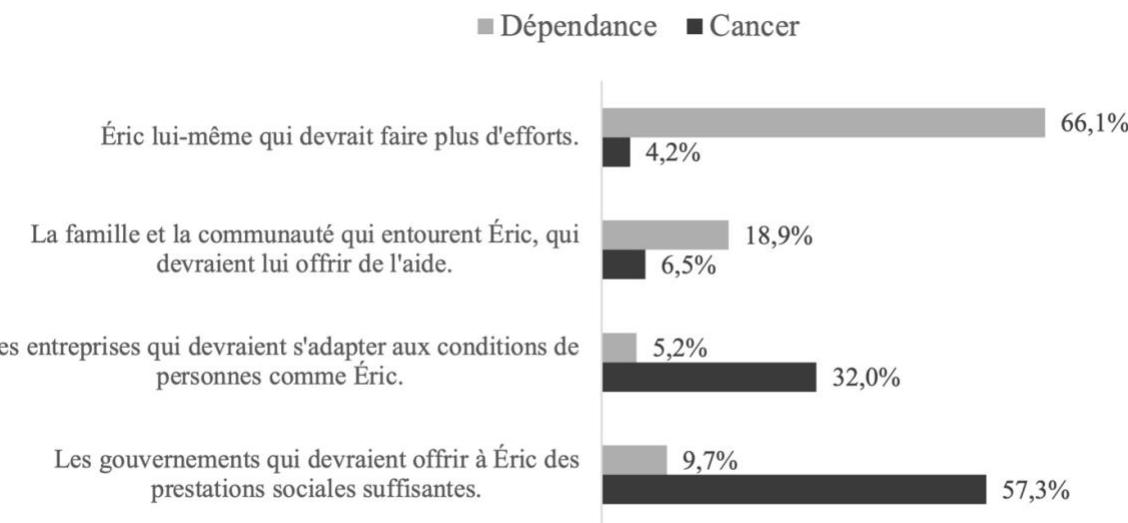
François et Annie sont un couple [d'étudiants à temps plein âgés de 21 et 22 ans / de personnes âgées de 71 et 72 ans]. Ils vivent ensemble et travaillent quelques heures par semaine à temps partiel. Cependant, avec la hausse du cout du logement, leurs revenus ne permettent plus d'assurer leurs besoins de base. Selon vous, qui est principalement responsable de mettre fin à cette situation ?



On trouve une association plus forte entre l'âge du couple rencontrant des difficultés à faire face à l'augmentation des coûts de son logement et l'attribution de la responsabilité. Les répondants ayant lu que François et Annie sont des étudiants à temps plein au début de la vingtaine sont plus nombreux à penser que c'est à ces personnes de faire plus d'efforts (26 %) et à la famille ou à la communauté qui les entourent de leur offrir de l'aide (19 %) que les autres répondants qui ont plutôt lu que ces personnes étaient des septuagénaires (respectivement 6 % et 7 %). Les gouvernements sont identifiés comme étant l'acteur principalement responsable dans les deux conditions, mais c'est une opinion plus répandue dans le cas où François et Annie sont des personnes âgées (77 % comparativement à 41 %).

La responsabilité selon le degré de contrôle perçu des personnes en situation de pauvreté

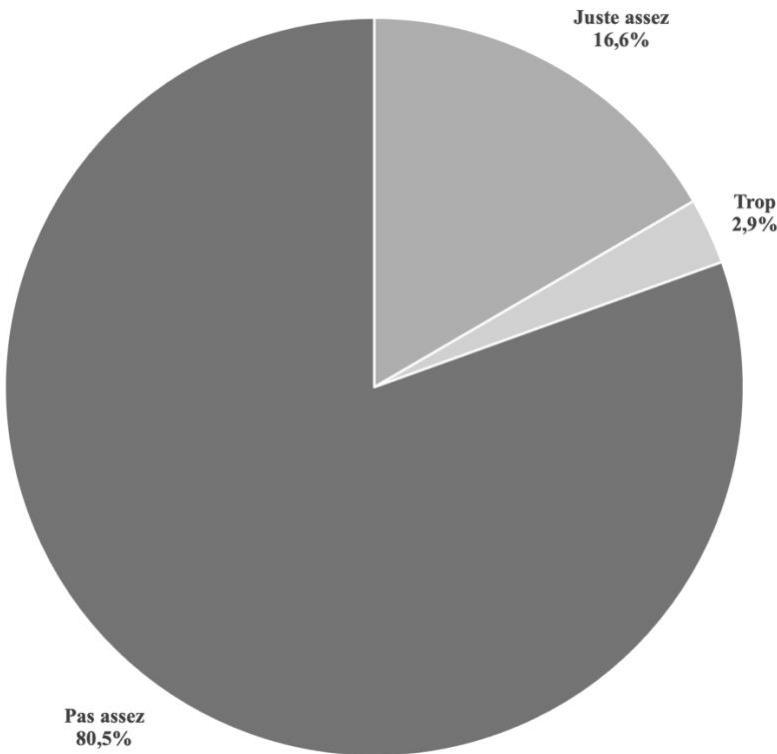
Éric, un homme âgé de 44 ans de Drummondville, occupait jusqu'à l'an dernier un emploi bien rémunéré. Ayant développé un [problème de dépendance à l'alcool et à la drogue / cancer de la prostate] qu'il a de la difficulté à surmonter, Éric a perdu son emploi en raison de ses absences prolongées. Après avoir épuisé ses prestations d'assurance-emploi, il reçoit présentement des prestations d'assistance sociale qui ne sont cependant plus suffisantes pour répondre à ses besoins de base. Selon vous, qui est principalement responsable de mettre fin à cette situation ?



La nature du problème de santé ayant amené une personne à perdre son emploi est très fortement liée à l'opinion des Québécois quant à la responsabilité des différents acteurs. Ainsi, 66 % des répondants ayant lu qu'Éric avait développé une dépendance à l'alcool et à la drogue croient que la tâche de mettre fin à cette situation de pauvreté revient principalement à Éric lui-même et 19 % sont d'avis que cela incombe d'abord à son entourage; seulement 5 % croient que ce sont les entreprises qui devraient s'adapter aux conditions de travailleurs comme Éric et 10 % que ce sont surtout les gouvernements qui devraient lui offrir des prestations sociales suffisantes. En revanche, parmi les répondants ayant lu qu'Éric avait développé un cancer de la prostate, 57 % estiment que c'est d'abord aux gouvernements d'en faire davantage et 32 % que c'est aux entreprises d'être plus accommodantes; seulement 4 % indiquent que c'est surtout à Éric de faire plus d'efforts et 7 % que c'est sa famille et sa communauté qui doivent l'aider davantage.

L'action gouvernementale pour lutter contre la pauvreté

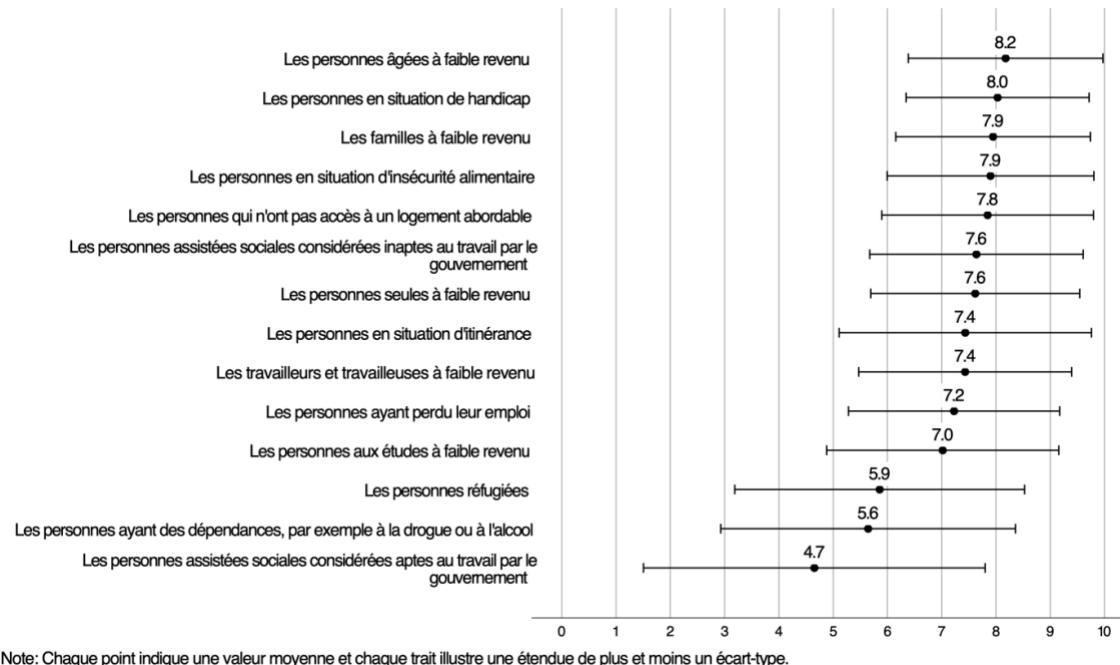
D'une manière générale, est-ce que vous trouvez que le gouvernement en fait trop, juste assez ou pas assez pour lutter contre la pauvreté au Québec ?



Quatre Québécois sur cinq sont d'avis que le gouvernement n'en fait pas assez dans ce domaine. C'est une proportion qui s'approche du pourcentage de personnes qui croient que la pauvreté a augmenté dans la province, tel que mentionné à la page 7.

L'adhésion à des mesures de réduction de la pauvreté

La pauvreté affecte plusieurs groupes de personnes. Pour chacun des groupes suivants, indiquez à quel point vous pensez que le groupe devrait être soutenu par les gouvernements pour lutter contre la pauvreté. Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 veut dire que le groupe ne devrait recevoir aucune aide particulière et 10 que le groupe devrait recevoir beaucoup d'aide.



Note: Chaque point indique une valeur moyenne et chaque trait illustre une étendue de plus et moins un écart-type.

Au sommet des groupes jugés les plus « méritants » par les Québécois figurent les personnes âgées à faible revenu (score moyen de 8,2), les personnes en situation de handicap (8,0), les familles à faible revenu (7,9), les personnes en situation d'insécurité alimentaire (7,9) et celles qui n'ont pas accès à un logement abordable (7,8). Les quatre premières catégories sont aussi celles pour lesquelles il y a le plus grand consensus, les écarts-types étant les plus faibles. Au bas de l'échelle, on trouve les personnes réfugiées (5,9), les personnes ayant des dépendances par exemple à la drogue ou à l'alcool (5,6) et les personnes assistées sociales considérées aptes au travail par le gouvernement (4,7). Ces trois catégories sont celles pour lesquelles les écarts-types sont les plus élevés, ce qui témoigne d'une plus grande diversité de vues dans la population.

L'adhésion à des mesures de réduction de la pauvreté

<p><i>Durant combien de temps considérez-vous que les personnes en situation de pauvreté qui reçoivent des prestations du gouvernement pour subvenir à leurs besoins devraient-elles recevoir de l'aide ? Choisissez l'énoncé qui correspond le mieux à ce que vous en pensez.</i></p>		<p><i>Certains sont d'avis que les personnes qui reçoivent des prestations du gouvernement pour subvenir à leurs besoins ne devraient pas avoir le droit d'utiliser cet argent afin d'acheter des marchandises comme de la bière ou des cigarettes. D'autres pensent qu'une interdiction de ce type irait à l'encontre des droits de ces personnes et ne mènerait qu'à les exclure davantage. Laquelle de ces opinions correspond le mieux à la vôtre ?</i></p>	
Il ne devrait pas y avoir de limite de temps, elles devraient recevoir de l'aide aussi longtemps que nécessaire.	43,8 %	Les personnes qui reçoivent des prestations du gouvernement pour subvenir à leurs besoins ne devraient pas avoir le droit d'acheter des marchandises comme de la bière ou des cigarettes.	52,2 %
Il ne devrait pas y avoir de limite de temps, mais le montant reçu devrait diminuer après 5 ans.	35,2 %	Les personnes qui reçoivent des prestations du gouvernement pour subvenir à leurs besoins devraient pouvoir acheter librement les produits qu'elles jugent répondre à leurs besoins.	47,8 %
Elles devraient recevoir de l'aide durant un maximum de 5 ans, après quoi elles ne recevraient plus rien.	19,0 %	Elles devraient être obligées d'accepter n'importe quel travail.	36,6 %
Les personnes en situation de pauvreté ne devraient pas être éligibles à recevoir de l'aide du gouvernement.	1,9 %	Elles devraient être davantage soutenues afin de trouver un travail qui leur convient.	63,4 %

Les Québécois sont assez divisés sur la conditionnalité de l'aide publique. D'abord, concernant la durée de cette aide (à gauche), 44 % appuient une aide sans égard à la durée alors que 35 % pensent qu'elle devrait diminuer après 5 ans; au-delà d'une telle période, 19 % croient qu'elle devrait être éliminée. Ensuite, au sujet de la liberté des prestataires à utiliser l'aide publique (au centre), 52 % estiment qu'il devrait y avoir certaines restrictions, ce à quoi s'opposent 48 % des répondants ayant émis un avis sur cette question. Enfin, un peu plus du tiers des enquêtés jugent que les personnes sans emploi et considérées aptes au travail par le gouvernement devraient être obligées d'accepter n'importe quel emploi pour recevoir de l'aide, alors que près des deux tiers sont d'avis que ces personnes devraient être davantage soutenues pour trouver un travail qui leur convient.

Les caractéristiques influençant les perspectives, attitudes et opinions sur la pauvreté au Québec

Le point de vue des Québécois sur la pauvreté n'est pas toujours réparti de manière uniforme à travers toutes les catégories de la population. Il varie notamment selon certains groupes sociodémographiques et politiques.

- Le sexe des personnes ayant répondu au sondage est la variable la plus souvent liée aux mesures de perceptions et d'attitudes. Comparativement aux hommes, les femmes identifient un plus grand nombre d'éléments constitutifs de la pauvreté, elles accordent plus d'importance à cet enjeu, elles estiment davantage que les personnes en situation de pauvreté devraient recevoir de l'aide des gouvernements et elles sont plus réfractaires à rendre cette aide publique conditionnelle.
- La situation financière des répondants est régulièrement liée aux réponses observées. Moins élevé est le revenu annuel du ménage auquel ils appartiennent, plus ils sont sensibles à l'enjeu et aux personnes en situation de pauvreté. Il en va de même des personnes disant avoir déjà vécu en situation de pauvreté et de celles qui affirment connaître personnellement d'autres personnes se trouvant dans une telle situation.
- De façon moins constante et avec diverses nuances, les personnes plus âgées et celles moins scolarisées manifestent une plus grande réceptivité à l'enjeu de la pauvreté et aux mesures qui devraient être prises par les gouvernements pour aider les individus qui vivent dans cette situation.
- L'enjeu de la pauvreté est politisé : l'identité partisane est une variable liée à presque toutes ces mesures d'attitudes envers la pauvreté. Le degré de sensibilité à l'enjeu et aux personnes en situation de pauvreté est le plus élevé chez les gens s'identifiant solidaires, suivis par les péquistes, les libéraux, les caquistes et les conservateurs. Les personnes non partisanes ou qui disent ne pas savoir à quel parti elles s'identifient le plus adoptent, le plus souvent, un positionnement similaire à celui des partisans péquistes ou libéraux.